



# UNE ANNÉE 2021



EPURES > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022



[www.epures.com](http://www.epures.com)



[@epures42](https://www.facebook.com/epures42)



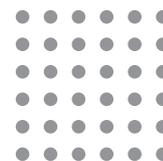
[@epures42](https://twitter.com/epures42)



[epures-agence-urba](https://www.linkedin.com/company/epures-agence-urba)



# SOMMAIRE



■ ■ ■ ■ ■	ÉDITO DU PRÉSIDENT	PAGE <b>5</b>
■ ■ ■ ■ ■	EPURES, UN OUTIL COMMUN AU SERVICE DU TERRITOIRE	PAGE <b>7</b>
■ ■ ■ ■ ■	MOMENTS IMPORTANTS EN 2021	PAGE <b>10</b>
■ ■ ■ ■ ■	LES MEMBRES D'EPURES EN 2021	PAGE <b>14</b>
■ ■ ■ ■ ■	LES TERRITOIRES D'INTERVENTION EN 2021	PAGE <b>16</b>
■ ■ ■ ■ ■	EPURES, UNE AGENCE EN RÉSEAU	PAGE <b>17</b>
■ ■ ■ ■ ■	EPURES, UN CENTRE DE RESSOURCES	PAGE <b>18</b>
■ ■ ■ ■ ■	RETOUR SUR 1 AN DE PRODUCTION DES OBSERVATOIRES PARTENARIAUX	PAGE <b>20</b>
■ ■ ■ ■ ■	LE FONCTIONNEMENT D'EPURES EN 2021	PAGE <b>24</b>
■ ■ ■ ■ ■	LES ACTIVITÉS STATUTAIRES D'EPURES EN 2021	PAGE <b>28</b>
■ ■ ■ ■ ■	EPURES, MEMBRE DE LA FNAU	PAGE <b>31</b>
■ ■ ■ ■ ■	2 ZOOMS POUR ILLUSTRER L'ACTIVITÉ D'EPURES EN 2021	PAGE <b>33</b>



# ÉDITO DU PRÉSIDENT

## 2021 : UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

Depuis 2017, epures avance en refondant les éléments essentiels de son ADN : le partenariat, la mutualisation, le service à ses membres. A travers deux feuilles de route, l'Agence d'urbanisme a reposé les bases de sa gouvernance et de son financement. Elle a réaffirmé la dynamique partenariale comme valeur centrale de son activité.

L'Agence a vocation à accompagner les élus, les territoires à faire face aux enjeux qui impactent directement leurs politiques. Les enjeux sont de différentes natures : le réchauffement climatique et la nécessité d'accompagner l'action publique sur la voie du développement durable, la nécessité d'éclairer au mieux chaque élu afin de prendre des décisions en conscience en faveur de l'intérêt général, les compétences de plus en plus nombreuses nécessaires sur le chaînon qui va de la réflexion jusqu'à la mise en œuvre des projets... Voici quelques exemples clés sur lesquels l'agence peut amener toute son expertise dans le droit fil de la feuille de route validée en conseil d'administration l'année dernière. L'agence avance pour que le territoire avance et puisse bénéficier d'un outil d'ingénierie, de savoir-faire pour l'aider dans ses réflexions, ses projets, ses liens aux autres.

Cela prend la forme, vous le savez, d'un socle partenarial fort, ADN de l'agence d'urbanisme. Il a pour vocation d'informer sur des sujets variés et complémentaires, de susciter l'intérêt,

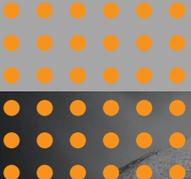
peut-être d'aider nos partenaires à réfléchir de manière parfois différentes. Cette période particulière avec cette « deuxième année Covid-19 » nous a poussé à faire évoluer nos pratiques, nos liens aux partenaires. Pour ce faire, les équipes ont du faire face à l'inconnu et mettre en œuvre de nouveaux repères de vie et de travail. L'Agence a expérimenté en proposant d'autres façons de mutualiser, de susciter le dialogue et l'échange, notamment par la mise en place de webinaires proposant des restitutions d'études ou livrant les analyses des observatoires. Le portail de données e-observ' s'est lui aussi enrichi pour offrir de nouvelles fonctionnalités comme les rapports de comparaison entre territoires, de nouvelles données. Ce souci d'ouvrir grand ses ressources, de partager la connaissance marque la volonté d'epures d'être bien plus qu'un centre de ressources du territoire mais le diffuseur d'une culture du partage et du dialogue avec tous.

En parallèle, l'accompagnement des projets des différents membres reste le cœur de l'activité d'epures. Notre agence a fait, tout au long de cette année la démonstration qu'elle sait articuler les échelles, les thèmes, qu'elle sait croiser les sujets, apporter de la transversalité, animer les démarches et réfléchir. J'espère et je crois que ce travail sur des dossiers techniques et variés est apprécié par nos membres et concourt à la bonne réalisation de l'action publique locale. D'autres territoires ont rejoint le partenariat et se montrent intéressés par nos méthodes et nos approches.

Tout ce travail nécessite de s'adapter en permanence. Ces initiatives, ces expérimentations sont possibles également en partie grâce à des réflexions, partages à d'autres échelles. Epures est fortement impliqué dans les réseaux qu'ils soient régionaux ou nationaux. Cette implication permet de valoriser les travaux menés localement, d'approfondir la mutualisation de données et de pouvoir être questionné sur nos pratiques, de les améliorer au service du/des territoires qui nous font confiance.

En ce début nouveau mandat, j'ai souhaité, avec les membres du Bureau et du Conseil d'administration, redessiner une feuille de route pour epures. Cette nouvelle feuille de route doit nous permettre de préparer l'avenir ; celui de l'agence mais aussi et surtout celui du territoire, ce territoire qui nous rassemble. Qu'elle nous permette de comprendre, de partager et de préparer l'avenir par les communs qu'elle incarne et porte. Comme le dit l'adage, seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.

Jean-Pierre Berger  
Président d'epures



# EPURES UN OUTIL COMMUN AU SERVICE DU TERRITOIRE

---

## PLUS DE 50 ANS D'EXPERTISE AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, fondée en 1967, développe une expertise en aménagement, habitat, mobilité, économie, foncier, environnement et planification. Elle est un centre de ressources territoriales pour ses partenaires. Pour ce faire, elle tient des observatoires qui lui donnent une connaissance sur le temps long des acteurs et de l'évolution du territoire, et qui aident ses partenaires à mieux appréhender les changements... en cours et l'évolution du territoire. Cette proximité permet un accompagnement des membres et des travaux en co-construction selon les besoins.

## DES MISSIONS DONNÉES PAR LA LOI

L'Article L132-6 du Code de l'Urbanisme définit les missions des Agences d'urbanisme :

« Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'Etat et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire des organismes de réflexion, et d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés Agences d'urbanisme.

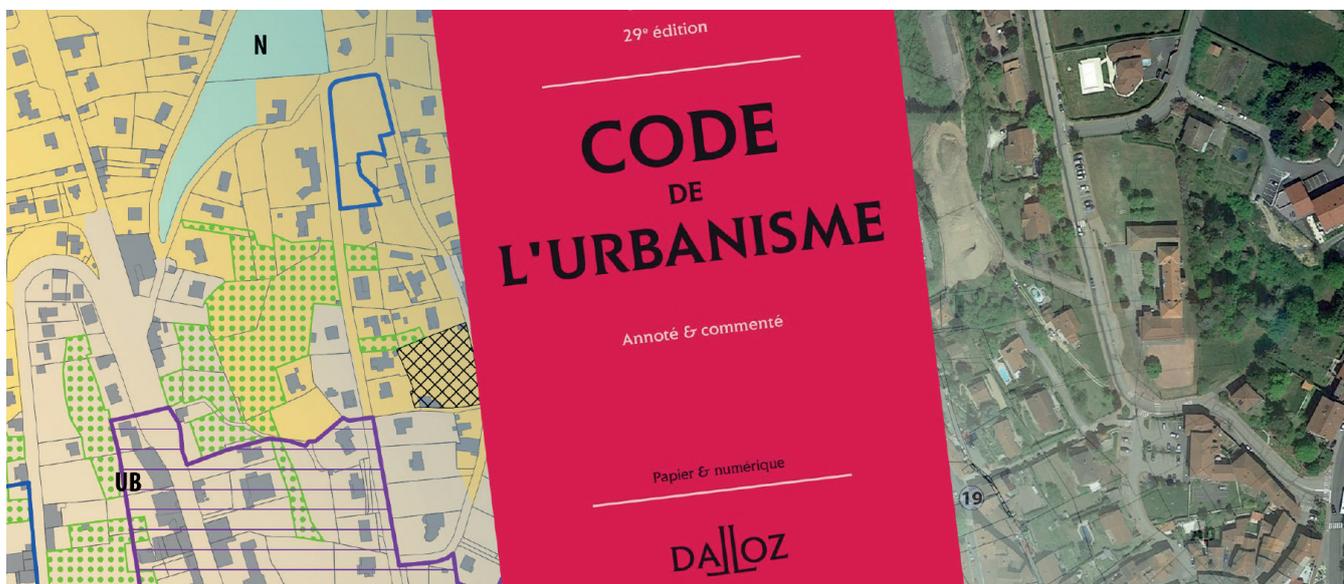
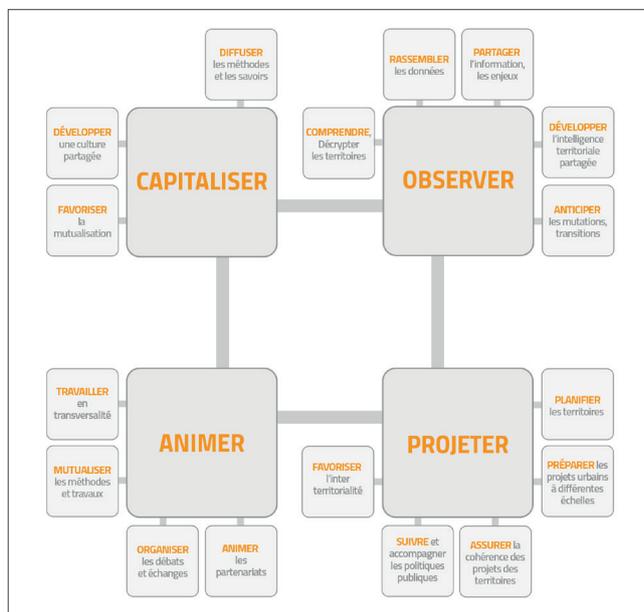
Ces Agences d'ingénierie partenariale ont notamment pour missions :

- de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines ;
- de contribuer à la mise en place des observatoires de l'habitat et du foncier prévus au III de l'article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation ;

- d'apporter ponctuellement une ingénierie, dans le cadre d'un contrat de projet partenarial d'aménagement ou d'une convention d'opération de revitalisation de territoire, dans les territoires qui sont situés à proximité de leur périmètre d'action.

Elles peuvent prendre la forme d'association ou de groupement d'intérêt public. Ces derniers sont soumis au chapitre II de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit.

Un commissaire du Gouvernement est nommé auprès du groupement lorsque la part de la participation de l'Etat excède un montant déterminé



## UN MODÈLE ORIGINAL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'Agence est une association indépendante (loi 1901) de droit privé, outil collectif de ses membres, dont les travaux poursuivent l'intérêt général. Le Conseil d'Administration composé en majorité d'élus, vote un programme de travail partenarial mutualisé, suivant les priorités de ses adhérents. Il est cofinancé et se situe hors champ de la commande publique et sans TVA : par son financement, chaque partenaire dispose de 100 % des travaux.

## UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

L'Agence vient en appui technique aux élus, en complémentarité des services des collectivités et des bureaux d'études. Elle met à disposition ses travaux. Elle propose des réflexions stratégiques et opérationnelles et apporte expertise et savoir-faire. Ces éléments servent de base aux décisions des élus.

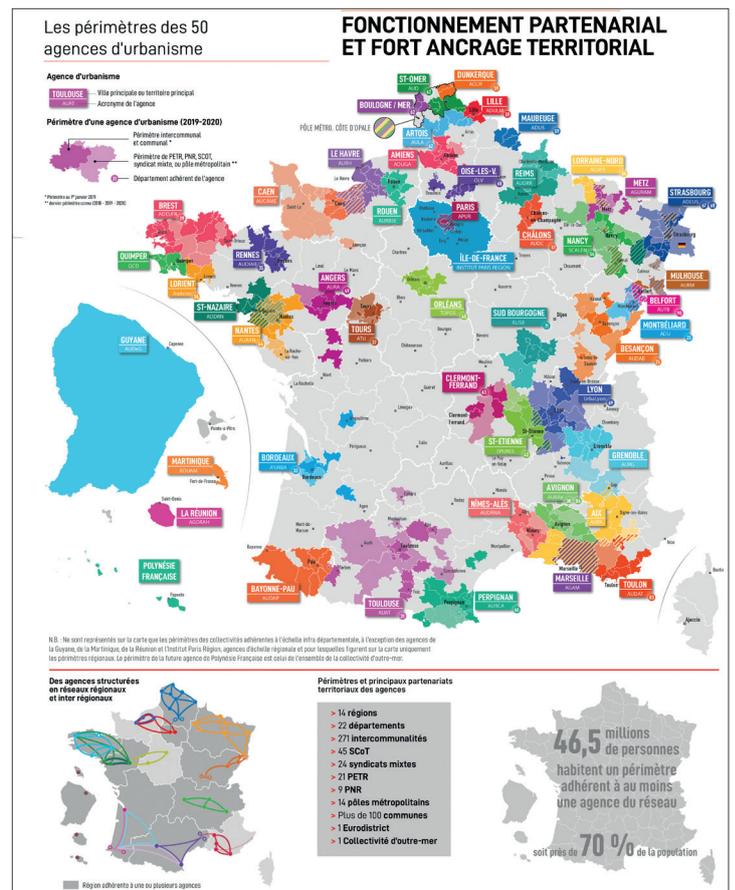
## UN RÉSEAU NATIONAL

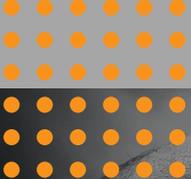
Epures fait partie d'une fédération nationale, la FNAU, qui réunit 50 Agences d'urbanisme. Ce réseau de près de 1 600 professionnels permet de capitaliser les pratiques et de mutualiser les savoir-faire.

## LE PILOTAGE DE L'AGENCE

Jean-Pierre Berger, Adjoint au Maire de Saint-Etienne, Conseiller métropolitain, est Président d'epures depuis le 14 mars 2017. Il a été réélu lors de l'Assemblée générale le 13 octobre 2020.

Il est assisté dans la gestion et le suivi des activités de l'association par le Bureau, composé de 14 membres et par Frédéric Bossard en 2021 en tant que Directeur général d'epures.





# MOMENTS IMPORTANT EN 2021

---

Comme de nombreuses autres organisations, epures a connu une année 2021 encore particulière en raison du contexte sanitaire et des périodes de confinement. Au-delà des annulations ou reports d'évènements, des adaptations forcées et du télétravail parfois généralisé, de nouveaux modes de travail ont émergé. Plus « numérique », ils ont ouvert finalement de nouvelles possibilités et ont permis le maintien de l'activité, et surtout, du lien partenarial si important pour l'Agence.



**JANVIER**

**26** : rencontre epures et auteurs de l'ouvrage « Sociologie de Saint-Etienne » (Christelle Morel Journel, Valérie Sala Pala, Georges Gay et Vincent Béal)



**FÉVRIER**

**9** : présentation de la démarche patrimoine epures lors des 3<sup>e</sup> journées d'études patrimoniales, université Jean Monnet

**20** : séminaire élus sur PLUi dans le cadre des « Vivement samedi » de Loire Forez agglomération



**MARS**

- 02, 04 et 11** : ateliers de travail schéma de mobilité Forez-Est avec les élus
- 05** : séminaire membres du bureau de l'Agence - feuille de route 2021-2026
- 09** : webinaire des observatoires #Equipements - Couverture et desserte en équipements du territoire ligérien
- 11** : présentation du contrat d'axe pour le Copil « amélioration des déplacements entre la Plaine et la Métropole »
- 23** : webinaire des observatoires #Economie - Les grandes dynamiques économiques Lyon Saint-Etienne
- 24** : webinaire « Améliorer la connaissance des flux de marchandises pour répondre aux défis logistiques des territoires », organisé par le Pôle métropolitain
- 26** : présentation diagnostic « enjeux et mobilités » en groupe de travail Scot Sud Loire
- 29** : rencontre des présidents de l'inter-Scot Amelyse



**AVRIL**

- 1<sup>er</sup>** : restitution des ateliers « enjeux et orientations » pour le schéma de mobilité Forez-Est
- 1<sup>er</sup>** : webinaire des observatoires - Les nouveaux zonages de l'INSEE : décryptage, méthodologie et évolution
- 08** : participation à la commission locale AMITER (Mieux aménager les territoires en mutation exposés aux risques naturels) site de La Rivière (Saint-Etienne)
- 27** : webinaire des observatoires #Marchés fonciers - Demande de Valeurs Foncières et Fichiers Fonciers (DV3F) : un outil pour mesurer les marchés fonciers et immobiliers
- 30** : webinaire A2 « engager l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne dans une trajectoire de sobriété foncière »



**MAI**

- 06** : présentation et validation du diagnostic du projet partenarial d'aménagement Gier Ondaine sud Saint-Etienne auprès de l'ensemble des partenaires (Etat, SEM, communes, EPORA, Pôle Métropolitain ...)
- 10** : rencontre des présidents des Scots de l'inter-Scot : le Réseau Express Métropolitain
- 11** : webinaire des observatoires #Transitions environnementales - Les puits de carbone naturels : notion et méthodologie de mesure du stockage et des flux à l'échelle d'un territoire
- 19** : intervention Conseil syndical du Scot Roannais : présentation de l'agence et ZAN
- 19** : intervention Masterclass « Sous les pavés, le soin », organisée par les étudiant.e.s du M2 Ville et santé de l'Université Jean Monnet
- 25** : conférence des Maires - CC Monts du Pilat - préparation CRTE
- 26** : atelier élus CCFE sur les énergies renouvelables, la méthanisation
- 31** : séminaire DGS adhérents agence pour feuille de route 2021-2026
- 31** : atelier élus CCFE sur les énergies renouvelables, l'éolien



JUIN

- 03** : club des observatoires #Economie - Les impacts économiques de la Covid-19 dans le département de la Loire, zoom sur Saint-Etienne Métropole
- 07** : atelier élus CCFE sur les énergies renouvelables, le solaire
- 14** : atelier élus CCFE sur les énergies renouvelables, le bois
- 15** : présentation du portrait économique de la filière santé à l'Assemblée générale de Novéka
- 15** : club des observatoires #Transitions environnementales - Nature en ville, quel rôle pour les habitants de nos villes et nos villages ?
- 17** : forum des élus du Scot Sud Loire
- 17 & 18** : participation au workshop Fnau centre-ville et centralités
- 24** : séminaire inter-Scot « Les mutations commerciales dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne : quels défis et leviers d'interventions ? »
- 24** : conférence des Maires - CC Monts du Pilat - finalisation CRTE
- 24** : intervention webinaire NOVEKA ! « Cadres de vie et prévention de santé : Des échelles multiples pour un enjeu unique »
- 30** : séminaire GT Fnau - Positionnement stratégique des agences sur l'observation foncière



JUILLET

- 1<sup>er</sup>** : webinaire des observatoires #Loyers - Les données loyers dans le parc locatif privé : observatoire local et carte des loyers
- 07** : présentation de l'étude inter-Scot REM en bureau du Scot Rives du Rhône
- 07** : présentation des enjeux de mobilités (du point de vue de la Fnau) dans l'atelier mobilités des Assises nationales de l'ingénierie territoriale organisée par l'ANCT



AOÛT

- 26 & 27** : participation à la rencontre nationale des Scots



SEPTEMBRE

- 02** : webinaire des observatoires #Artificialisation des sols et planification - Occupation du sol 2020 : un nouvel outil pour analyser le territoire
- 22** : rencontre des Présidents de l'inter Scot Amelyse : élaboration du plan de mandat
- 23** : journée paysage organisée par la DDT Loire, animation d'un groupe de travail sur site
- 24** : signature convention de coopération Cap Métropole - epures
- 28** : atelier friche Epora dans le cadre du PPA



## OCTOBRE

- 04** : participation à l'audition des candidats AMITER (Mieux aménager les territoires en mutation exposés aux risques naturels) site de La Rivière (Saint-Etienne)
- 07** : atelier de concertation citoyen sur le schéma de mobilité de la ville de la Talaudière
- 12** : atelier friche Epora dans le cadre du PPA
- 12** : atelier prospective territoriale Scot Sud Loire
- 19** : réseau régional CEDRE, présentation de la plaquette « Rénovation énergétique, Utilisez les outils de l'urbanisme »
- 19** : présentation lors de l'atelier technique de l'agence d'urbanisme de Strasbourg (ADEUS) sur les démarches d'urbanisme favorables à la santé
- 20** : atelier de concertation des élus du schéma de mobilité CCFE
- 22** : séminaire élus sur PLUi dans le cadre des « Vivement samedi » de Loire Forez agglomération
- 26** : Webinaire - Loi climat et résilience : impacts sur les documents de planification et urbanisme



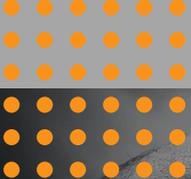
## NOVEMBRE

- 16** : atelier sur site voiries bruyantes dans le cadre du Projet partenarial d'Aménagement Gier Ondaine Sud Saint-Etienne
- 18** : présentation du RER au bureau du SMT AML
- 23** : prévision atelier sur site « nouvelles façons d'habiter »
- 26** : atelier de réflexion Ville Productive n° 1 - epures
- 29** : comité technique partenarial de l'Agence
- 30** : scène d'échanges locale « friches et trajectoire 2° » ADEME Urba 4



## DECEMBRE

- 1<sup>er</sup> au 03** : 42<sup>e</sup> Rencontre Fnau « Co-habitons ! » et co-animation de l'atelier 11 « Recherche jardin avec appartement » aux côtés de l'Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées (AUDAP)
- 09** : atelier sur site dans le cadre du PPA « Repenser l'urbanisme aux abords des voiries bruyantes »
- 14** : forum de l'habitat de Loire Forez agglomération
- 22** : atelier de réflexion Ville Productive n° 2 - Epures



# LES MEMBRES D'EPURES EN 2021

---

## ETAT (1)

Etat, membre fondateur

## COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET EPCI (16)

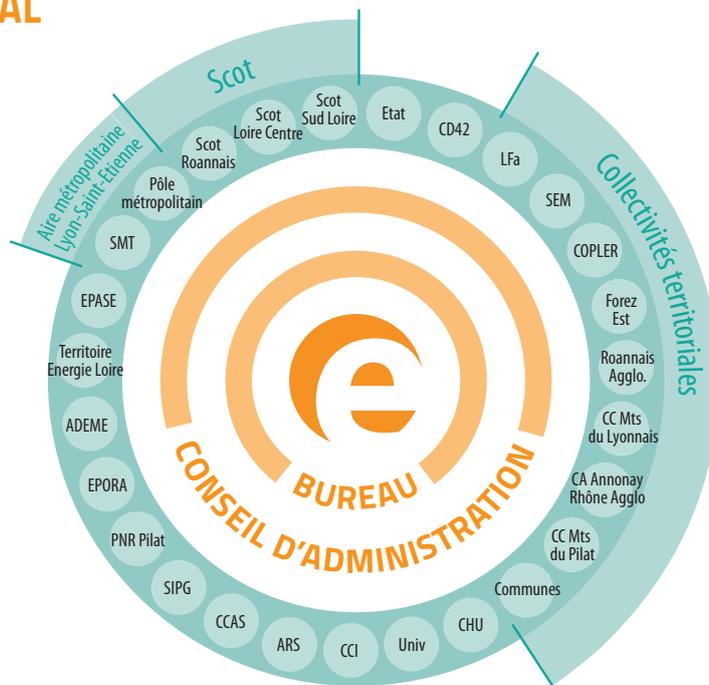
- Département de la Loire, membre fondateur
- Pôle métropolitain
- Syndicat des Mobilités des Territoires de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise
- Métropole : Saint-Étienne Métropole
- Communauté d'agglomération : Loire Forez agglomération
- Communauté d'agglomération : Annonay Rhône Agglo
- Communauté d'agglomération : Roannais Agglomération
- Communauté de communes des Monts du Pilat
- Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône (COPLER)
- Communauté de communes des Monts du Lyonnais
- Communauté de communes de Forez-Est
- Syndicat d'études, de programmation pour l'aménagement du Roannais (SYEPAR)
- Syndicat mixte du Scot Sud-Loire

- Syndicat mixte du Scot Loire Centre
- Syndicat intercommunal du Pays du Gier
- Parc naturel régional du Pilat

## PERSONNES MORALES ACTEURS SOCIOPROFESSIONNELS (9)

- Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne, membre fondateur
- Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
- Etablissement public d'aménagement de Saint-Étienne (EPASE)
- Université Jean Monnet de Saint-Étienne
- Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Étienne (CHU)
- SIEL - Territoire d'énergie Loire
- Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Étienne
- Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne Rhône-Alpes

# EPURES, UN OUTIL PARTENARIAL



## COMMUNES (76)

### SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

- Andrézieux-Bouthéon
- Aboën
- Caloire
- Cellieu
- Chagnon
- Le Chambon-Feugerolles, membre fondateur**
- Châteauneuf
- Dargoire
- L' Etrat
- Farnay
- Firminy, membre fondateur**
- Fontanès
- La Fouillouse
- Fraisses
- Genilac
- La Grand' Croix, membre fondateur**
- L' Horne
- Marcenod
- Pavezin
- La Ricamarie
- Rive de Gier, membre fondateur**
- Roche la Molière
- Saint-Chamond, membre fondateur**
- Saint-Christo en Jarez
- Saint-Étienne, membre fondateur**
- Saint-Galmier
- Saint-Genest Lerpt
- Saint-Héand
- Saint-Jean Bonnefonds
- Saint-Joseph

- Saint-Martin la Plaine
- Saint-Maurice-en-Gourgois
- Saint-Paul en Cornillon
- Saint-Paul en Jarez
- Saint-Priest en Jarez
- Sainte-Croix en Jarez
- Sorbiers
- La Talaudière
- Tartaras
- La Terrasse sur Dorlay
- La Tour en Jarez
- Unieux
- La Valla en Gier
- Villars

### LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION

- Boën sur Lignon
- Bonson
- Chambles
- Montbrison
- Périgneux
- Saint-Cyprien
- Saint-Just Saint-Rambert
- Saint-Marcellin en Forez
- Savigneux
- Sury-le-Comtal
- Veauchette

### CC FOREZ-EST

- Avezieux
- Bellegarde-en-Forez
- Chazelles sur Lyon
- Cuzieu
- Montrond les Bains
- Saint-André le Puy
- Saint-Barthélemy-Lestra

- Saint-Marcel-de-Félines
- Saint-Médard-en-Forez
- Veauce

### CC MONTS DU PILAT

- Bourg Argental

### ROANNAIS AGGLOMÉRATION

- Roanne
- Villerest

### ANNONAY AGGLOMÉRATION

- Annonay

### COPLER

- Fourneaux
- Régny
- Neulise
- St-Just-La-Pendue
- St-Symphorien-de-Lay

### CC DES MONTS DU LYONNAIS

- Virigneux

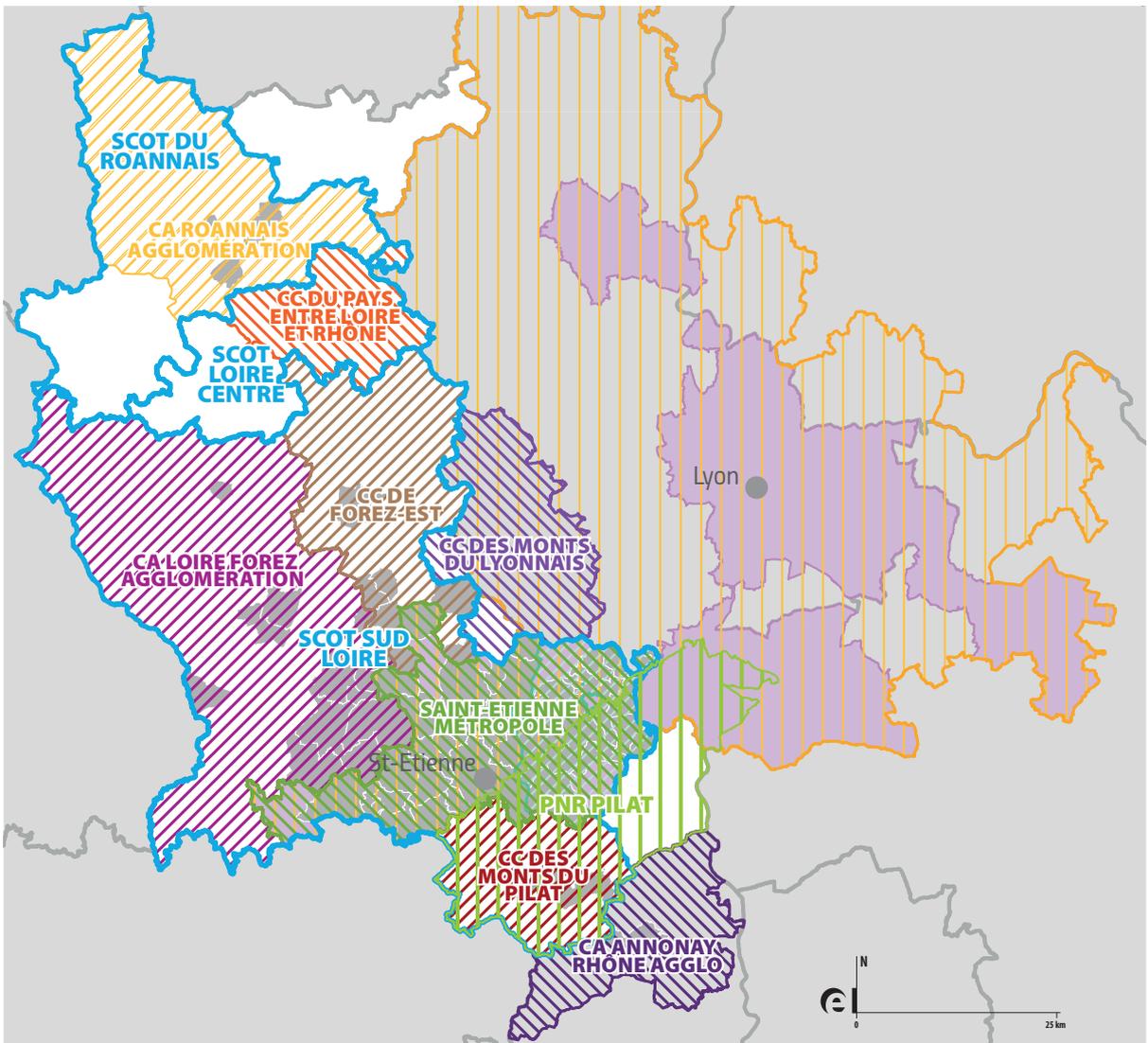
### AUTRES

- Sainte-Sigolène

## PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Cap Métropole
- Urbalyon, agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise
- AURG - Agence d'urbanisme de la Région Grenobloise
- Agence d'urbanisme et de développement
- Clermont Métropole
- Emplois Loire Observatoire (Elo)

# LES TERRITOIRES D'INTERVENTION EN 2021





# EPURES, UNE AGENCE EN RÉSEAU

## A2

**Réseau d'ingénierie métropolitaine associant epures et Urbalyon, l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise. Ce réseau existe depuis 2008**

Le réseau A2 est né autour de la coopération métropolitaine et s'est depuis enrichi d'autres collaborations sur des territoires à l'interface des deux systèmes urbains lyonnais et stéphanois, comme les Monts du Lyonnais.

Les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne mutualisent leurs compétences et mettent en place une part non négligeable de leurs programmes au service de la coopération métropolitaine.

Il s'agit de répondre à leurs partenaires communs tout en affirmant collectivement l'objectif d'une meilleure prise en compte des synergies et complémentarités entre leurs deux systèmes territoriaux adjacents.

Il s'agit donc de positionner les outils des Agences d'urbanisme dans les process de coopérations métropolitaines et de proposer par cette collaboration originale, une ingénierie au service des territoires et des acteurs de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne.

En 2021, les deux Agences d'urbanisme ont accompagné leurs partenaires de l'inter-Scot de l'aire métropolitaine Lyon/Saint-Etienne, du Pôle métropolitain et du Syndicat mixte des Mobilités des Territoires de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise.

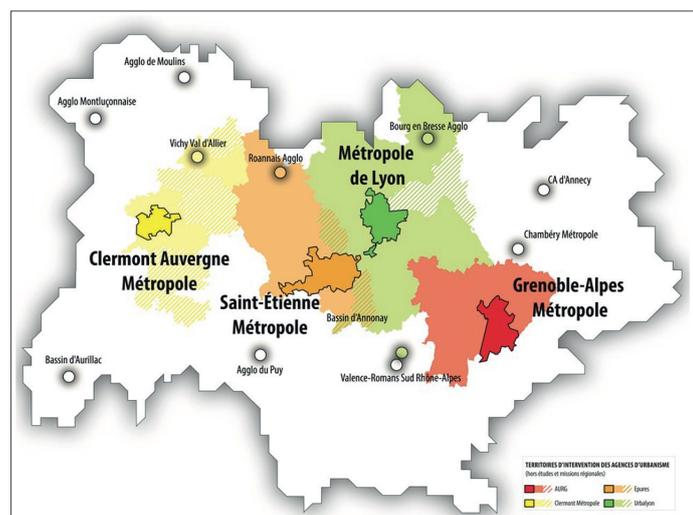
## URBA4

**Réseau d'ingénierie régional réunissant les Agences d'urbanisme de Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon et Saint-Etienne depuis 1999**

Depuis 1999, le réseau régional des Agences d'urbanisme apporte son ingénierie aux acteurs régionaux (DREAL, Agence Régionale de Santé, ADEME, EPORA).

En 2016, les Présidents des Agences avait anticipé l'extension régionale en élargissant le réseau aux quatre Agences présentes sur le territoire régional.

Ce réseau d'ingénierie territoriale offre aujourd'hui une expertise unique pour les territoires urbains, périurbains et ruraux de la région Auvergne-Rhône-Alpes.





# EPURES, UN CENTRE DE **RESSOURCES**

L'accès à l'information et à ses productions est la priorité du centre de ressources de l'Agence d'urbanisme.

De nombreux services y sont proposés :

- le fonds physique que vous pouvez venir consulter sur rendez-vous donne accès à :
- plus de 8 000 références (livres, études, rapports...)
- plus de 2 500 études des années 60 à aujourd'hui
- plus de 9000 photographies du territoire
- 24 titres de périodique
- la réponse aux demandes d'informations,
- des recherches documentaires et d'illustrations, bibliographies, veilles
- le prêt de documents
- la consultation sur place, sur rendez-vous pour les adhérents, partenaires, étudiants, professionnels
- le prêt inter-bibliothèque

## **E-ACTU' (500 ABONNÉS)**

Cette revue de presse propose de retrouver en un coup d'œil l'essentiel de l'actualité locale et professionnelle de la semaine.

## **E-THEM' (150 ABONNÉS)**

Cette veille spécialisée mise à disposition des partenaires sur le site internet de l'Agence regroupe différents thèmes (Administration des territoires, Commerce, Déplacements - Mobilité, Economie - Développement territorial, Environnement, Innovation urbaine, Juridique, Habitat - Logement - Foncier, Politique de la ville - Rénovation urbaine, Santé - Social, Scot- PLUI, Urbanisme).

## **POINT ACTU'A2 (250 ABONNÉS)**

Les Agences d'urbanisme de Saint-Étienne et de Lyon ont constitué en 2008 un réseau d'ingénierie au service des territoires. Le Point actu'A2 est une veille d'actualités issue de cette collaboration originale au service des acteurs de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne

## **E-PUB'**

L'Agence partage avec ses adhérents et ses partenaires ses dernières publications.

## **E-NEWS'(2200 ABONNÉS)**

La lettre d'information de l'Agence lui permet de faire connaître ses activités et ses productions à l'ensemble de son partenariat.

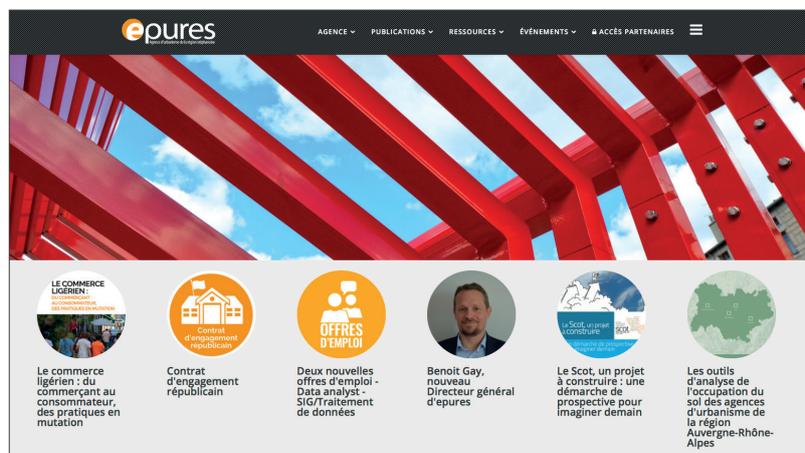


Et pour atteindre un plus large public et gagner en réactivité l'Agence est présente sur les réseaux sociaux :

- **Facebook** (450 abonnés),
- **Twitter** - @epures42 (300 abonnés) et
- **Linkedin** (700 abonnés)

Un site internet, proche de vous, convivial, complet et un espace partenaires pour encore plus d'informations.

Développé en interne, le site internet de l'Agence d'urbanisme présente une interface conviviale, notamment pour accéder aux différents outils proposés. Il accueille un espace spécialement dédié aux partenaires afin qu'ils accèdent à toutes les informations concernant la vie de l'Agence, le calendrier des moments importants, le programme partenarial et son suivi ou encore des études partenariales non finalisées.



# RETOUR SUR 1 AN DE PRODUCTION DES OBSERVATOIRES PARTENARIAUX

L'observation est l'un des piliers de l'activité et de la richesse de l'Agence d'urbanisme, par son caractère permanent et sa capitalisation.

Les observatoires partenariaux sont désormais réunis au sein d'une mission transversale et sont organisés collégialement de manière transversale et partenariale. L'observation territoriale, cœur de chauffe des Agences d'urbanisme, leur permet de par l'ensemble des dimensions spatiales et thématiques, quantitatives et qualitatives, de suivre les tendances au long cours, mutualiser la connaissance, croiser et partager les analyses.

Cette publication compile pour l'année 2021 l'ensemble des productions des observatoires partenariaux.

## DÉMOGRAPHIE

**Observatoire de la Démographie**  
sept 2021

**AU SOMMAIRE**  
LA POPULATION ACTIVE DE LA LOIRE 3  
LES MUTATIONS DE LA LOIRE 5  
LES TENDANCES DE LA LOIRE 8  
LES TENDANCES DE LA LOIRE 11  
LES TENDANCES DE LA LOIRE 15  
LES TENDANCES DE LA LOIRE 15  
LES TENDANCES DE LA LOIRE 15

**LA POPULATION ACTIVE DE LA LOIRE CARACTÉRISTIQUES & MUTATIONS**

Le département de la Loire 2021 (2020) offre un aperçu et un état des lieux de la population active de la Loire. Les caractéristiques de la population active de la Loire sont présentées dans ce rapport. Les mutations de la population active de la Loire sont présentées dans ce rapport. Les tendances de la population active de la Loire sont présentées dans ce rapport.

## DÉMOGRAPHIE

**Observatoire de la Démographie**  
avril 2019

**AU SOMMAIRE**  
LA POPULATION ACTIVE DE LA LOIRE 3  
LES MUTATIONS DE LA LOIRE 5  
LES TENDANCES DE LA LOIRE 8  
LES TENDANCES DE LA LOIRE 11  
LES TENDANCES DE LA LOIRE 15  
LES TENDANCES DE LA LOIRE 15

**OBSERVATOIRE DE LA DÉMOGRAPHIE**

**La population de la Loire : analyse et enseignements du recensement 2018**

Le département de la Loire 2018 (2018) offre un aperçu et un état des lieux de la population de la Loire. Les caractéristiques de la population de la Loire sont présentées dans ce rapport. Les mutations de la population de la Loire sont présentées dans ce rapport. Les tendances de la population de la Loire sont présentées dans ce rapport.

## ÉCONOMIE

**20**  
LES ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES DANS LA LOIRE

**SOMMAIRE**  
Economie Régionale 2  
Industrie 4  
Construction 9  
Commerce 12  
Services 15  
Agriculture 18  
Commerce International 21

**Les évolutions économiques en 2020-2021, en bref**

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire de la Covid-19 qui a eu de fortes répercussions sur l'économie nationale, le totalisant par exemple un recul de 2,9% du PIB. Les évolutions économiques dans la Loire ont été marquées par la crise sanitaire de la Covid-19 qui a eu de fortes répercussions sur l'économie régionale, le totalisant par exemple un recul de 1,9% du PIB. Les évolutions économiques dans la Loire ont été marquées par la crise sanitaire de la Covid-19 qui a eu de fortes répercussions sur l'économie régionale, le totalisant par exemple un recul de 1,9% du PIB.

## ÉCONOMIE

**Observatoire de l'Économie**

**AU SOMMAIRE**  
COMPTES ANNUELS 2  
SAIRES MOYENS PERSONNELS 3  
DÉTERMINANTS 5  
DÉTERMINANTS 5  
DÉTERMINANTS 7

**n°20**  
2<sup>e</sup> TRIMESTRE 2021

**TABLEAU DE BORD TRIMESTRIEL**

**LES TENDANCES**

- Les entreprises lig
- Une croissance de
- Une progression de
- Une légère hausse

## ÉCONOMIE

**Observatoire de l'Économie**

**AU SOMMAIRE**  
COMPTES ANNUELS 2  
SAIRES MOYENS PERSONNELS 3  
DÉTERMINANTS 5  
DÉTERMINANTS 5  
DÉTERMINANTS 7

**n°19**  
1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2021

**TABLEAU DE BORD TRIMESTRIEL**

**LES TENDANCES DANS LA LOIRE :**

- Une légère dégradation de la santé financière des entreprises.
- Une croissance du salaire moyen par personne.
- Les effectifs salariés repartent à la hausse dans tous les secteurs à l'exception du commerce qui se stabilise.
- Une baisse du taux de chômage qui suit la tendance nationale.

## ÉCONOMIE

Impact Covid-19

**OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE**

**TABLEAU DE BORD TRIMESTRIEL**

**n°18**  
4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2020

**LES TENDANCES DANS LA LOIRE :**

- Une stabilisation de la santé financière des entreprises.
- Un recul du salaire moyen par personne.
- Des pertes d'effectifs salariés dans tous les secteurs à l'exception de la construction et de l'industrie.
- Une baisse du taux de chômage qui suit les tendances régionale et nationale.

**2,02 % de recul salarial**  
Le salaire moyen par personne a reculé de 2,02 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2020.

**2 330 € brut par mois**  
Le salaire moyen par personne a reculé de 2 330 € par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2020.

**7,7 % de taux de chômage**  
Le taux de chômage a baissé de 7,7 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2020.

**78 %** Les entreprises ligériennes ont perdu des salariés par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2020.

**epures**



## ÉCONOMIE

Impact Covid-19

**OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE**

**TABLEAU DE BORD TRIMESTRIEL**

**n°17**  
3<sup>e</sup> TRIMESTRE 2020

**LES TENDANCES DANS LA LOIRE :**

- Une amélioration de la santé financière des entreprises.
- Un net rebond du salaire moyen par personne.
- Une croissance des effectifs salariés dans tous les secteurs à l'exception de l'industrie.
- Une hausse du taux de chômage qui suit la tendance régionale et nationale.

**1,7 % de recul salarial**  
Le salaire moyen par personne a reculé de 1,7 % par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2020.

**2 330 € brut par mois**  
Le salaire moyen par personne a reculé de 2 330 € par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2020.

**8,1 % de taux de chômage**  
Le taux de chômage a augmenté de 8,1 % par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2020.

**80 %** Les entreprises ligériennes ont gagné des salariés par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2020.

**epures**



## ÉCONOMIE

**epures**

**le Club des Observatoires > économie**

**Les investissements sur le territoire de Saint-Étienne Métropole**

**1- Les entreprises étrangères sur le territoire de Saint-Étienne Métropole**

Intervention d'Emmanuel Vuille, responsable des antennes Loire / Haute-Loire d'Auvergne Rhône-Alpes entreprises.

**Rhône-Alpes entreprises répertorie 189 établissements sur le territoire de Saint-Étienne Métropole qui appartiennent à 175 entreprises à capitaux étrangers différentes. Une structure d'entreprises complexe due à trois établissements sur le territoire.**

**Sur ces 175 entreprises, 71 ont une seule implantation en France, localisée à Saint-Étienne Métropole (Campus 22, Boulanger, L&L Corporation, Linamar, Naba ou encore KTX, K&S, etc.).**

**Les entreprises à capitaux étrangers sont implantées dans 11 communes ligériennes.**

**epures**



## TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

**Observatoire des transitions environnementales**

**QUELLE PARTICIPATION DU SUD LOIRE À L'ATTEINTE DES LIMITES PLANÉTAIRES ?**

**epures**



## ÉQUIPEMENTS

**OBSERVATOIRE DES ÉQUIPEMENTS**

**Couverture et desserte en équipements du territoire ligérien : enjeux et questionnements**

**epures**



## HABITAT

**Observatoire de l'Habitat**

**LE MARCHÉ LOCATIF À LOYER MAÎTRISÉ : UNE TENDANCE GÉNÉRALE STABLE**

**epures**





## ARTIFICIALISATION DES SOLS ET PLANIFICATION

Observatoire de l'artificialisation des sols et planification  
2021

**AU SOMMAIRE**

- LE MÉTIER 2
- ÉTAT DES LIEUX 2020 4
- CONSTATS 4
- LES DÉFIS 4
- LES SOLUTIONS 4
- LES OUTILS 4
- LES RECOMMANDATIONS 4
- LES ANNEXES 4

**OCCUPATION DES SOLS 2020 ET ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE : DYNAMIQUES RÉCENTES ET OUTILS DE MESURE**




Depuis 1990, après dix-huit années d'occupation des sols, le Sud Loire a connu une artificialisation nette de 10 000 ha. La loi d'orientation du 10 août 2016 a imposé de limiter à 10 000 ha l'artificialisation nette des sols à l'échelle nationale. Cette loi a été complétée par la loi d'orientation du 10 août 2016 relative aux zones de protection des zones littorales, qui a imposé de limiter à 10 000 ha l'artificialisation nette des sols à l'échelle nationale.

**e-pures**

## TRANSVERSAUX

Observatoires PARTENARIAUX  
2021

EDITION SPECIALE

**AU SOMMAIRE**

- LE MÉTIER 2
- ÉTAT DES LIEUX 2020 4
- CONSTATS 4
- LES DÉFIS 4
- LES SOLUTIONS 4
- LES OUTILS 4
- LES RECOMMANDATIONS 4
- LES ANNEXES 4

**À L'HEURE DU TÉLÉTRAVAIL**

**EVALUATION DES PRATIQUES ET ANALYSE DES PREMIERS IMPACTS**




La pratique du télétravail, bien que présente de longue date, connaît un développement important ces dernières années. Cette pratique est devenue un mode de travail alternatif à l'emploi salarié, et elle est de plus en plus utilisée par les entreprises et les administrations.

**e-pures**

## TRANSVERSAUX

Observatoires PARTENARIAUX  
2021

EDITION SPECIALE

**AU SOMMAIRE**

- LE MÉTIER 2
- ÉTAT DES LIEUX 2020 4
- CONSTATS 4
- LES DÉFIS 4
- LES SOLUTIONS 4
- LES OUTILS 4
- LES RECOMMANDATIONS 4
- LES ANNEXES 4

**LES CRTE DE LA LOIRE**

**NOUVEAU CADRE CONTRACTUEL ENTRE ETAT ET COLLECTIVITES**




Suite à l'accord entre l'Etat et les régions de 2018, le gouvernement a proposé au mois de mai 2021 un nouveau cadre contractuel entre l'Etat et les collectivités territoriales. Ce cadre contractuel vise à améliorer la gouvernance et à renforcer la coopération entre l'Etat et les collectivités territoriales.

**e-pures**

## TRANSVERSAUX

Observatoire des déplacements  
2021

**AU SOMMAIRE**

- LE MÉTIER 2
- ÉTAT DES LIEUX 2020 4
- CONSTATS 4
- LES DÉFIS 4
- LES SOLUTIONS 4
- LES OUTILS 4
- LES RECOMMANDATIONS 4
- LES ANNEXES 4

**OBSERVATOIRES PARTENARIAUX**

**Les nouveaux zonages de l'INSEE : cryptage, méthodologie et évolution**




Le 1er janvier 2020, l'INSEE a introduit de nouveaux zonages pour les départements de la Loire. Ces nouveaux zonages ont été élaborés à partir de données de recensement et de données de population. Ils ont pour objectif de mieux refléter la réalité géographique et démographique des territoires.

**e-pures**

## MOBILITÉ

Observatoire des déplacements  
2021

**AU SOMMAIRE**

- LE MÉTIER 2
- ÉTAT DES LIEUX 2020 4
- CONSTATS 4
- LES DÉFIS 4
- LES SOLUTIONS 4
- LES OUTILS 4
- LES RECOMMANDATIONS 4
- LES ANNEXES 4

**LA LOGISTIQUE**

**DONNÉES ET REGARDS D'ACTEURS**




Les déplacements de personnes font partie intégrante de notre société. Ils sont essentiels pour le développement économique et social. La logistique joue un rôle clé dans ces déplacements, en permettant le transport des marchandises et des personnes.

**e-pures**

## MOBILITÉ

Observatoire des déplacements  
2021

**AU SOMMAIRE**

- LE MÉTIER 2
- ÉTAT DES LIEUX 2020 4
- CONSTATS 4
- LES DÉFIS 4
- LES SOLUTIONS 4
- LES OUTILS 4
- LES RECOMMANDATIONS 4
- LES ANNEXES 4

**OBSERVATOIRE DES DEPLACEMENTS**

**Enjeux de la mobilité en Sud Loire : les opportunités permises par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)**




La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) a été adoptée en 2019. Elle vise à améliorer la mobilité des personnes et à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Elle introduit de nouvelles mesures pour encourager les modes de transport doux et améliorer l'offre de transport public.

**e-pures**

## HABITAT

Observatoire de l'habitat  
2021

**AU SOMMAIRE**

- LE MÉTIER 2
- ÉTAT DES LIEUX 2020 4
- CONSTATS 4
- LES DÉFIS 4
- LES SOLUTIONS 4
- LES OUTILS 4
- LES RECOMMANDATIONS 4
- LES ANNEXES 4

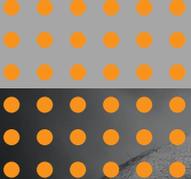
**LES LOGEMENTS ANCIENS À SAINT-ÉTIENNE**

**ANALYSE DU MARCHÉ, PROFILS DES ACQUÉREURS ET RETOUR D'EXPÉRIENCES**




Le patrimoine immobilier est un atout majeur pour les territoires. Les logements anciens ont une valeur patrimoniale et culturelle importante. Ils offrent également une alternative à la construction neuve, en permettant de réhabiliter des bâtiments existants.

**e-pures**



# LE FONCTIONNEMENT D'EPURES EN 2021

---

## EXÉCUTIF mai 2021

### BUREAU

 **Président : Jean-Pierre Berger**  
Ville de Saint-Étienne  
*collège membres de droit*

 **Christophe Bazile**  
Loire Forez agglomération  
1<sup>er</sup> Vice-président  
*collège membres de droit*

 **Gilles Thizy**  
Saint-Étienne Métropole  
2<sup>ème</sup> Vice-président  
*collège membres de droit*

 **Jean-Paul Capitan**  
COPLER  
3<sup>ème</sup> Vice-président  
*collège membres de droit*

 **Gérard Dubois**  
SM Scot Sud Loire  
Trésorier  
*collège membres de droit*

 **Jack Arthaud**  
EPASE  
*collège membres de droit*

 **Gilles Artigues**  
Saint-Étienne Métropole  
*collège membres de droit*

 **Corinne Besson-Fayolle**  
Département de la Loire  
*collège membres de droit*

 **Laurence Bussière**  
La Fouillouse  
Représentante des communes  
*collège membres de droit*

 **Jean-François Dauvergne**  
SM Scot Loire Centre  
*collège membres de droit*

 **Pascal Gonon**  
Pôle métropolitain  
*collège membres de droit*

 **Florence Hilaire**  
EPORA  
*collège membres de droit*

 **Patrick Ledieu**  
Loire Forez agglomération  
*collège membres de droit*

 **Catherine Séguin**  
Préfète de la Loire  
*collège membres de droit*



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du Bureau, auxquels s'ajoutent :

 • **Sylvain Dardoullier**

Aveizieux  
Représentant des membres intéressés  
(communes)  
*collège membres intéressés*

 • **Hervé Daval**

SM Scot de Roanne  
*collège membres actifs*

 • **Jean-Philippe Deneuvy**

DREAL Auvergne Rhône-Alpes  
*collège membres de droit*

 • **Denis Dousson**

Agence Régionale de la Santé  
*collège membres actifs*

 • **François Driol**

Saint-Étienne Métropole  
*collège membres de droit*

 • **Gérard Dubois**

Communauté de communes Forez-Est  
*collège membres actifs*

 • **Sylvie Fayolle**

Saint-Étienne Métropole  
*collège membres de droit*

 • **Luc François**

Syndicat des Mobilités des Territoires  
de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise  
*collège membres actifs*

 • **Jérôme Grenier**

CCI Lyon Métropole Saint-Étienne  
Roanne  
*collège membres actifs*

 • **Elise Régnier**

DDT Loire  
*collège membres de droit*

 • **Stéphane Riou**

Université de Saint-Étienne  
*collège membres actifs*

 • **Patrick Romestaing**

SM SCOT Sud Loire  
*collège membres de droit*

 • **Bernard Soutrenon**

CC Monts du Pilat  
Représentant des membres intéressés  
(autres que communes)  
*collège membres intéressés*

 • **Marie-Christine Thivant**

SIEL Territoire d'énergie  
*collège membres actifs*

## LE BUDGET

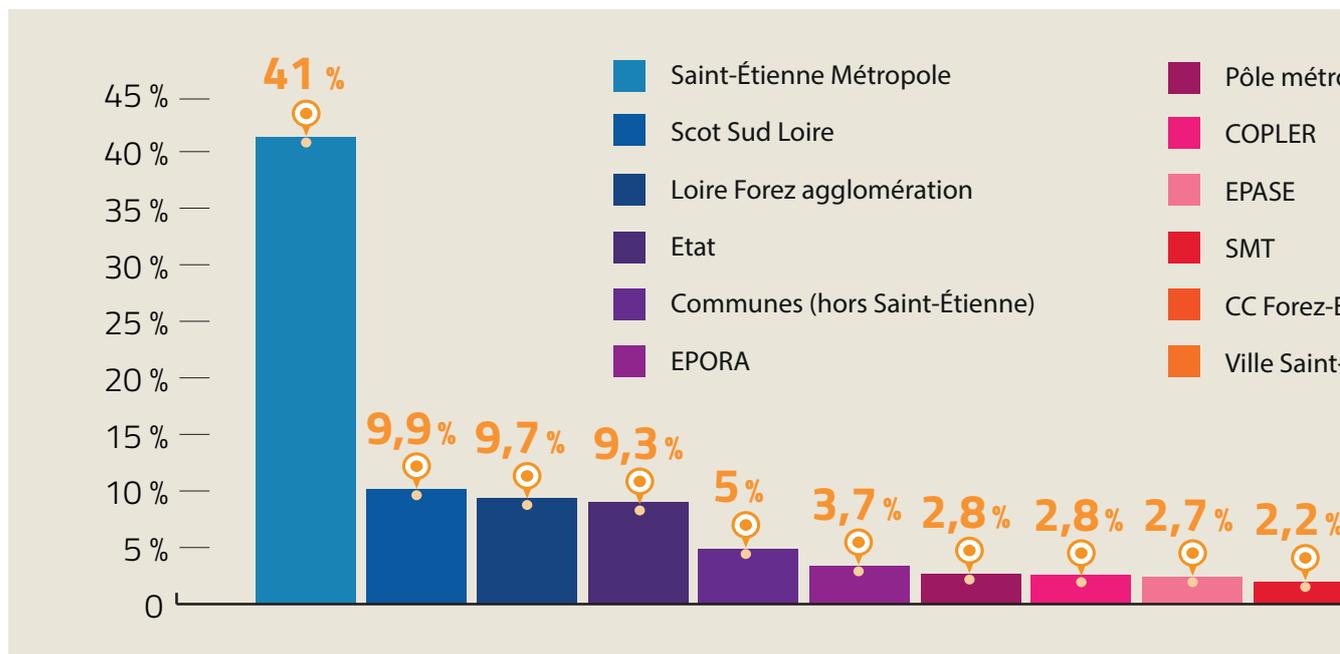
Le budget 2021 d'épures s'est élevé à 2 827 627 €.

Les cotisations et subventions 2021 se sont élevées à 2 938 352 €.

Clôture 2021			
Cotisations	1 166 k€	Frais de personnel	2 345 k€
Subventions des partenaires	1 772 k€	Frais de fonctionnement	438 k€
Variation ERR (engagement restant à réaliser)	- 119 k€	<b>Sous-Total</b>	<b>2 783 k€</b>
Recettes sectorisées	5 k€	Charges financières et exceptionnelles	11 k€
<b>Sous-Total</b>	<b>2 824 k€</b>	Résultat	33 k€
Produits financiers et exceptionnels	3 k€	<b>TOTAL</b>	<b>2 827 k€</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 827 k€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 827 k€</b>

**Résultat de +33 k€ en 2021**

## FINANCEMENT DU PROGRAMME PARTENARIAL 2021



## LES COLLABORATEURS

L'effectif moyen du personnel en 2021 est de 34 personnes.

Répartition :



La moyenne des effectifs en équivalent temps plein 2021 est de 31,7 personnes (31,9 personnes en 2020 ; 33,7 personnes en 2019).

Le recours à des CDD en 2021 a été de 26 mois soit 2,20 personnes en équivalent temps plein.

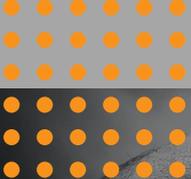
L'équipe du personnel permanent s'est enrichie d'un nouveau CDI : Anne-Gaëlle Contin.

Par ailleurs, les personnes suivantes ont travaillé à epures en 2021, en renfort ou en remplacement : Marie Belkacem-Djeffel, Corentin Bonnefois, Camille Ciprelli, Mélodie Delepine, Gabriel Poulain, Nicolas Thionois.

## LA FORMATION

La formation a de nouveau pu se dérouler dans des conditions quasi normales faisant suite à l'année 2020 très perturbée par le contexte sanitaire. Elle s'est élevée cette année à 100 jours de formation (44 jours en 2020), soit 2,7 jours en moyenne par personne, soit 3,4 % de la masse salariale (1,8% en 2020).





# LES ACTIVITÉS STATUTAIRES D'ÉPURES EN 2021

---

## CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises. Les ordres du jour ont été les suivants :

### 14 Avril 2021

- Présentation études :
  - . étude sur la compréhension des marchés résidentiels sur LFa
  - . analyse de l'application des dispositions du SRADDET dans la Loire
- Validation comptes rendus des Conseils d'administration (octobre et décembre 2020)
- Feuille de route epures : retours du séminaire et suite de la démarche
- Clôture des comptes 2020
- Budget et programme partenarial 2021
- Adhésions à l'Agence d'urbanisme
- Questions diverses
- Calendrier des instances 2021

### 30 Juin 2021

- Présentation étude : schéma de mobilité de la Communauté de communes de Forez Est
- Validation du compte rendu du Conseil d'administration du 14 avril 2021
- Feuille de route 2021-2026 : validation
- Ressources Humaines : renforcement du personnel permanent
- Evolution du partenariat à l'Agence : adhésions et retrait
- Questions diverses

### 29 septembre 2021

- Présentation d'études récentes :
  - . nouvelles fonctionnalités de l'outil e-observ
  - . étude sur le e-commerce, conduite par le réseau Urba4
- Validation du compte rendu du Conseil d'Administration du 30 juin 2021
- Activité 2021 : programme et budget
- Ressources humaines : CDD, tickets restaurants, charte télétravail, convention collective ADITIG
- Mise en œuvre feuille de route 2021 – 2026
- Evolution partenarial de l'Agence d'urbanisme
- Questions diverses : évolution article Code de l'urbanisme - CFC Centre Français d'Exploitation du droit de Copie (coût copie)
- Planning des instances

### 08 décembre 2021

- Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 29 septembre 2021
- Présentation d'études :
  - . PLUI de Loire Forez agglomération
  - . Loi Climat et Résilience
- Préparation 2022 : programme et budget
- Cotisations d'adhésion 2022
- Evolution du partenariat
- Vie de l'Agence : mise en œuvre de la feuille de route, commission consultative OLL, charte télétravail, décision unilatérale indemnité km vélo, ADITIG
- Questions diverses
- Agenda



## BUREAUX

Ces Conseils d'administration ont été précédés de Bureaux. Ils se sont réunis les :

- 5 mars 2021 (Bureau élargi / séminaire), feuille de route
- 30 mars 2021
- 16 juin 2021
- 15 septembre 2021
- 24 novembre 2021

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 08 JUIN

L'Assemblée générale s'est déroulée en format dématérialisé le 8 juin 2021, avec votes à distance au préalable (du 31 mai au 4 juin).

Son ordre du jour a été :

1. Résultat du vote des résolutions de l'assemblée générale
2. Présentation rapide de l'Agence d'urbanisme
3. Retour rapide sur 2020
4. Perspectives 2021

## COMITÉ TECHNIQUE PARTENARIAL

Le comité technique partenarial rassemble l'ensemble des partenaires d'épures. Il a pour objectif d'assurer des échanges techniques sur les projets et d'assurer le suivi collectif du programme partenarial. Il se réunit plusieurs fois par an : à la fin du premier semestre pour une présentation de l'engagement du programme et envisager le travail du second semestre, à l'automne pour aborder le bilan et esquisser les perspectives de l'année suivante, et, enfin, en fin d'année, avant le Conseil d'administration pour présenter le futur programme. Le comité technique complète les dispositifs de suivi du programme mis en place avec les différents membres.

### 19 janvier 2021

- Tour de table des actualités des partenaires
- Présentation programme 2021
- Echanges sur programme partenarial CA 13 avril
- Questions diverses

### 22 juin 2021

- Tour de table des actualités des partenaires
- Point d'engagement du programme
- Présentation de la feuille de route 2021-2026 de l'Agence
- Questions diverses

### 18 octobre 2021

- Tour de table de l'actualité des partenaires
- Synthèse des réunions thématiques
- Mise en œuvre de la feuille de route 2021-2026 : premiers échanges autour de l'évolution du programme partenarial
- Questions diverses

### 29 novembre 2021

- Tour de table des actualités des partenaires
- Présentation et échanges sur le programme partenarial 2022 en vue du Conseil d'administration de l'Agence le 8 décembre prochain
- Questions diverses

## LES RÉUNIONS THÉMATIQUES

Organisées à l'automne de l'année précédente, ces réunions rassemblent l'ensemble des partenaires et ont pour objectif de discuter du bilan du programme de l'année 2020 et d'échanger sur des attentes et des enjeux pour le programme 2021. Cinq réunions se sont tenues :

- **Planification/projets urbains** : 21 septembre 2020
- **Economie** : 28 septembre 2020
- **Déplacements/Mobilité** : 1<sup>er</sup> octobre 2020
- **Habitat/Social/Foncier** : 6 octobre 2020
- **Environnement** : 8 octobre 2020

Ordre du jour :

- Présentation du pré-bilan 2020
- Propositions, pistes, sujets à traiter, priorités des partenaires
- Echanges autour des propositions et de vos attentes

Pour compléter le dispositif de préparation et de suivi du programme partenarial d'activité et assurer un lien étroit avec les besoins des partenaires, des réunions par structure ont été tenues au cours du dernier trimestre de l'année 2020, et en 2021, sous forme de réunions bilatérales.



# EPURES, MEMBRE DE LA FNAU

## LA FNAU RASSEMBLE 50 AGENCES

La FNAU est à la fois un réseau d'élus, de présidents et d'administrateurs des Agences d'urbanisme, et un réseau de professionnels, fédérant les 1600 salariés. Elle représente pour ses membres un lieu privilégié d'échanges. Le fonctionnement de la fédération repose sur la mobilisation des Agences et leur contribution aux travaux communs. Epures s'investit et y participe activement.

## LE RÔLE NATIONAL DE LA FNAU

La FNAU représente les intérêts professionnels des Agences d'urbanisme auprès des services centralisés de l'Etat et des grandes fédérations d'élus. Elle intervient en représentation des Agences dans les débats nationaux.

La FNAU, joue également un rôle important à côté des autres associations d'élus, présents au sein du « GIE Joubert » (Paris, siège de nombreuses associations d'élus), notamment dans le travail législatif des Chambres et des ministères ou le développement de travaux en commun.

Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, est le Président de la FNAU. Patrice Vergriette, président de la Communauté Urbaine de Dunkerque et maire de Dunkerque. La composition du bureau vise une représentation équilibrée des sensibilités politiques, des origines géographiques et des tailles des différentes Agences d'urbanisme.

Les deux représentants d'epures, désignés par le Conseil d'administration, sont Jean-Pierre Berger et Christophe Bazile.

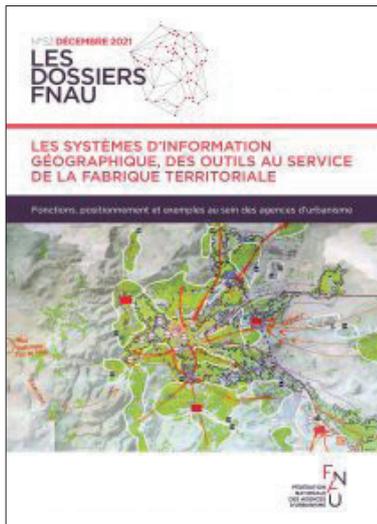
## LES PUBLICATIONS 2021

La FNAU publie des notes, des contributions ou des rapports d'analyse, seule ou en partenariat. Les publications FNAU sont téléchargeables sur [www.fnau.org](http://www.fnau.org) (rubrique "publications").

Epures contribue régulièrement aux publications.

**Traits d'Agences**  
**Co-Habitons !** (n° 39, automne 2021) - Article p. 8 « L'habitat pavillonnaire, entre bénéfices individuels et coûts collectifs » et article p. 27 « Tous logés à la même enseigne ? Quand le travail s'invite à la maison »





## LES DOSSIERS FNAU

**Les systèmes d'information géographique, des outils au service de la fabrique territoriale** (n°52, décembre 2021) - Article p. 35 « e-observ' : une application cartographique ouverte à tous ».

**Comment atteindre la sobriété foncière ?** (n°50, mai 2021) – Article p. 35 à 37 « Élaborer un projet partenarial d'aménagement orienté sur le recyclage urbain pour repenser les vallées industrielles ».

**Planifier les mobilités : nouveaux défis, nouveaux outils** (n°48, janvier 2021) - Article p. 23 « Coordonner l'action publique pour faciliter l'intermodalité du quotidien » et article p. 62 « Observer les mobilités pour aider à la décision publique ».



## LA RENCONTRE NATIONALE ANNUELLE

La FNAU organise chaque année une "rencontre nationale" centrée sur un thème d'actualité et ouverte à tous les responsables politiques et professionnels compétents sur le sujet choisi.

Comment reconstruire le vivre-ensemble et co-habiter ? C'est sur cette injonction que la 42<sup>e</sup> rencontre s'est tenue.

La crise de la Covid-19 a bousculé profondément notre rapport au monde : confinement strict, gestes barrières, mise à distance de l'autre dans l'espace public, comme dans la sphère privée. Cela va interroger durablement nos modes de vie, nos modes d'habiter et plus largement, notre manière de faire société. Mais cette crise vient s'ajouter à d'autres que nous connaissons déjà : économique, sociale et bien sûr écologique et climatique.

Face à ces urgences, chacun est réinterrogé dans son rapport à l'autre, dans son rapport à la nature et dans son rapport au(x) territoire(s). Cela interroge également encore plus féroce les villes quant à leur capacité future à garantir des conditions de vie désirables et abordables pour tous. Comment co-habiter dans l'espace public pour refaire des territoires, les lieux du vivre-ensemble ? Comment adapter les villes aux défis du changement climatique et co-habiter durablement avec la nature ? Comment re-liaison les territoires et assurer leurs cohésions, entre gestion de la proximité et de l'éloignement ? Comment adapter nos habitats et notre cadre de vie pour y accueillir les nouveaux besoins et les nouvelles attentes des populations (télétravail, hybridation des espaces, accès à la nature...).

Autant de questions qui ont été au cœur des débats et des 14 ateliers de cette rencontre.

Epures a assuré la co-animation de l'atelier 11 « Recherche jardin avec appartement » aux côtés de l'Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées (AUDAP) avec notamment la participation Aurélie Delage, Enseignante-chercheuse, Université de Perpignan, Max Rousseau, Chercheur, CIRAD et Professeur assistant à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rabat (Maroc) et Eric Charmes, Directeur de recherche, ENTPE (École de l'aménagement durable des territoires).



# 2 ZOOMS POUR ILLUSTRER L'ACTIVITÉ D'ÉPURES EN 2021



## ZOOM 1

### FOREZ-EST : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SE DOTE D'UN SCHÉMA DE MOBILITÉ

Forez-Est, avec ses 42 Communes, est une intercommunalité « jeune », issue en 2017 d'une fusion (totale ou partielle) de 5 Communautés de communes. L'un des enjeux de cet EPCI est donc de créer les conditions d'un développement harmonieux de son territoire, marqué par une grande diversité de situations : communes urbaines (Feurs, Veauche, Chazelles sur Lyon...) ou rurales (Aveizieux, Chambéon, Saint Marcel de Félines...), secteurs de plaine (en rive droite du fleuve) ou de coteaux (monts du Lyonnais, collines du Matin).

Dans le sillage de l'adoption de son projet de territoire en 2019, la Communauté de communes a souhaité travailler à un document spécifique aux enjeux de mobilité, permettant à la fois de partager des éléments de connaissance, d'initier un vaste espace de dialogue entre élus des communes du territoire. Ces échanges ont permis d'aboutir à la validation d'un programme d'action opérationnel, détaillant les projets portés ou initiés par Forez-Est, ou à entreprendre dans le cadre de partenariats avec d'autres acteurs et collectivités en charge de certaines compétences.

En effet, l'action publique en matière d'amélioration des mobilités quotidiennes se caractérise, pour de nombreux projets, par le recours à des « tours de table » institutionnels et financiers, selon les domaines de compétence de chacun.

Le schéma de mobilité de Forez-Est s'est d'ailleurs inscrit dans la période de mise en œuvre, au niveau national, de la LOM (loi d'orientation des mobilités). Celle-ci a notamment organisé le transfert de compétence de l'organisation des cars interurbains des Départements vers les Régions, qui sont devenues cheffes de file de la mobilité.

#### L'UNE DES AIRES DE COVOITURAGE MAILLANT LE TERRITOIRE DE FOREZ-EST (ICI À ST-MARCELLIN-EN-FOREZ)



@ epures



# ZOOM 1

Dans le même temps, chaque Communauté de communes était amenée à se positionner sur l'exercice de la compétence mobilités, devant choisir entre son exercice direct par l'EPCI, ou son transfert à l'échelon régional. Comme de nombreux EPCI en Auvergne-Rhône-Alpes, Forez-Est a ainsi souhaité laisser la compétence mobilités à la Région, à compter du 1er juillet 2021, tout en conservant, par convention, la possibilité de développer des projets dans ce domaine.

C'est donc dans un contexte de profond renouvellement des cadres territoriaux et de l'exercice des compétences que Forez-Est a demandé à epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, de l'accompagner pour amener les éléments de diagnostic, animer les débats sur les orientations et actions qui constitueront la « feuille de route » de l'intercommunalité, et enfin assembler tous les travaux menés au sein de son schéma de mobilité.

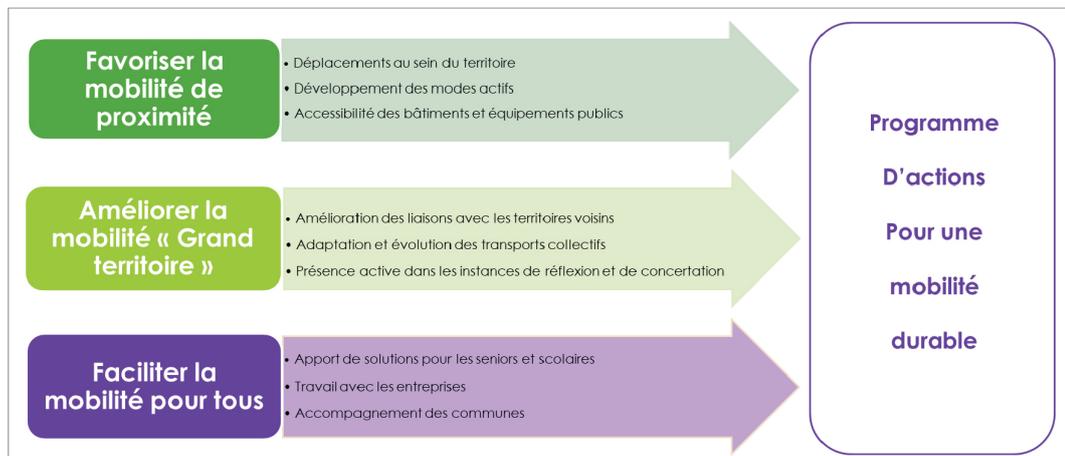
En cours de validation finale au printemps 2022, le document travaillé en étroite coopération avec les services de la Communauté de communes a pour objectif de présenter la dizaine d'actions retenues, au travers de 3 axes de politique publique.

Ces actions ont été choisies par les élus du territoire, pour répondre à différents enjeux complémentaires, qui tous cherchent à permettre :

- la mise en œuvre d'alternatives attractives et efficaces à l'autosolisme (c'est-à-dire le fait de circuler seul dans une automobile) quand cela est possible
- la bonne accessibilité du territoire de Forez-Est avec l'extérieur, notamment via les lignes de transport public (Cars Région Loire, TER...) et les services de mobilité (covoiturage ...)
- l'accompagnement actif de toutes les démarches nationales, régionales et sud-ligériennes pour décarboner les mobilités, lutter contre les nuisances du transport, mais aussi développer des réponses assurant le « droit à la mobilité » pour tous (jeunes, actifs, seniors, personnes à mobilité réduite, touristes...)

Certains projets, portés dans la « feuille de route » que constitue le plan d'action, constituent le prolongement « naturel » d'une ambition de longue haleine portée sur le territoire : par exemple l'aménagement d'un maillage d'aires de covoiturage sur les principaux

## SCHÉMA PRÉSENTANT LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES, EXTRAIT DU SCHÉMA DE MOBILITÉ DE FOREZ-EST



@ epures

axes routiers structurant le territoire intercommunal, ainsi que celui de véritables pôles d'échanges multimodaux autour des gares TER desservant l'EPCI, du nord au sud, en l'ouvrant à ses voisins stéphanois et roannais.

Pour epures, l'élaboration du schéma de mobilité a été l'occasion, tout au long des phases d'étude, de développer l'animation d'ateliers et de groupes de travail en petits groupes d'élus. Ces temps de travail collectif ont facilité prises de paroles et réflexions, tout en impliquant plus directement chaque participant dans l'élaboration et la validation des travaux conduits.

C'est ainsi que, malgré les contraintes apportées par la crise sanitaire du Covid 19, ont pu se tenir 3 ateliers territoriaux en mars 2021, où chaque élu a pu discuter et prioriser les grands enjeux de mobilité du territoire. De même le plan d'action a pu faire l'objet d'un séminaire d'élus, appelés à construire le canevas et la portée des projets qui ont été inscrits au schéma de mobilité.

Ces temps de travail et de discussion ont été très appréciés, tant par les élus communautaires que par les techniciens de Forez-Est et d'epures : ils ont permis des échanges très riches et très libres sur les mobilités et les liens aux autres politiques territoriales... ce qui s'avère fort appréciable au regard des enjeux que soulèvent les questions de déplacements et d'accessibilité, au prisme des impératifs énergétiques, environnementaux et sociaux qui orientent l'action publique en ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle !



@ CCFE

Ambiance studieuse et en petits groupes de travail, pour l'atelier de construction du plan d'action, tenu à l'Hippodrome de Feurs le 20 octobre 2021.



# ZOOM 2

## UN PLAN D'ACTION POUR LE CENTRE DE FIRMINY

### AVOIR UNE VISION RENOUVELÉE DE SA VILLE

Firminy, troisième commune de Saint-Etienne Métropole, souhaitait avoir une vision éclairée des atouts et faiblesses de son centre-ville afin d'établir un plan guide pour accompagner son projet urbain sur plusieurs années. Firminy possède en effet une histoire forte qui a forgé son identité sociale et culturelle, le centre-ville possède de vrais atouts, malgré des signes de fragilité sociale et une présence un peu encombrante de la voiture qui laisse trop peu de place aux piétons et qui accentue par endroit les conflits d'usage.

C'est dans ce cadre que l'Agence d'urbanisme epures est intervenue en 2021 pour produire un diagnostic complet, étayé par des entretiens d'acteurs et des ateliers participatifs. Ce diagnostic a mis en lumière les atouts et faiblesses en ciblant tout d'abord les enjeux propres au centre-ville, mais il a aussi mis en lumière les nombreuses interactions du centre-ville avec les quartiers qui l'entourent, avec les communes limitrophes (Fraisses, Unieux) et de façon



@ epures

Firminy. La place du Breuil dans l'axe de la gare, au loin la « tour de trempe », epures 2016.

plus large, avec le grand territoire, dont la proche Haute-Loire. Par le biais des entretiens et des ateliers, les réflexions ont été ouvertes aux élus et techniciens de la ville de Firminy, aux techniciens de Saint-Etienne Métropole, aux acteurs de l'aménagement œuvrant déjà sur le territoire (Cap Métropole, bailleurs...) ainsi qu'aux associations représentatives (commerce, modes actifs...).

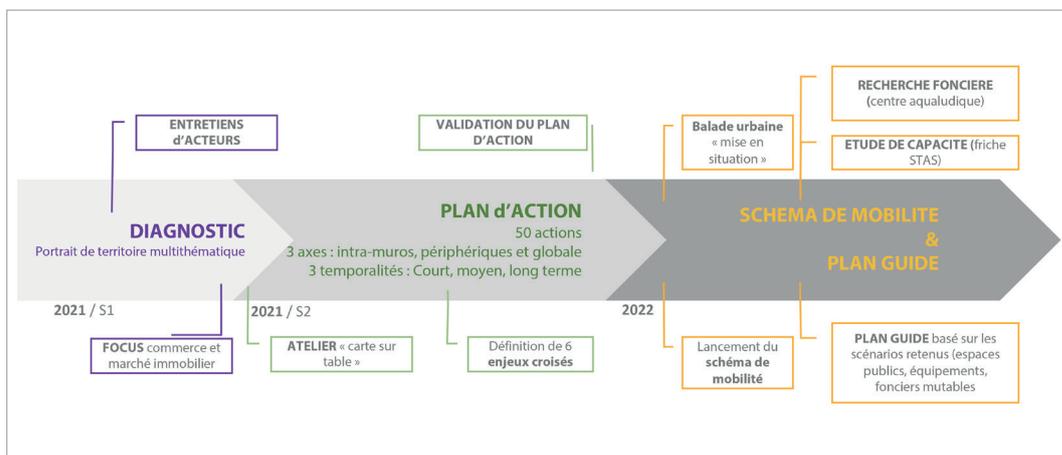
### 50 ACTIONS POUR UN PLAN GUIDE

Ce premier travail, très collaboratif et volontairement multithématique, a abouti à des orientations urbaines et à un plan d'action déclinable à court, moyen et long terme. L'objectif est de traduire en 2022 le plan d'action en plan guide, qui sera conçu comme une boîte à outils partagée et inspirante pour les opérations futures.

Les différents échanges ont permis de positionner l'aménagement des espaces publics comme une action fondatrice à la nouvelle attractivité, misant sur un effet d'entraînement sur le commerce, l'habitat et les services de proximité. L'approche « carte sur table » a en effet permis de superposer les projets d'OPAH-RU et ORI en cours, d'intégrer les conclusions des études commerce et de prendre en compte le grand périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR). Ces dispositifs ou études ont pour point commun d'être orientés vers le renouveau qualitatif du centre-ville, et ils décrivent tous l'enjeu des mobilités urbaines et du traitement des espaces publics comme essentiels et complémentaires à leurs actions.

La dimension ensemble du plan guide était donc bienvenue, et, à l'issue de ces premiers échanges, la ville de Firminy est d'autant plus déterminée à agir sur les

## UNE ÉTUDE MULTITHÉMATIQUE CONDUITE SUR 2 ANS. LE SCHÉMA DES GRANDES ÉTAPES



espaces publics et le cadre de vie du centre-ville. Les 50 actions, présentées de façon géographique et déclinées à court, moyen et long terme, sont un premier outil dont la commune dispose pour poser sa stratégie urbaine. Voici quelques exemples d'actions pour illustrer le propos :

- 18 actions décrivent les conditions intra-muros pour revitaliser le centre-ville. Exemples : Lancer un schéma de mobilité communal. Redonner une fonction aux rez-de-chaussée. Vacants. Requalifier l'avenue de la gare...
- 23 actions décrivent les conditions périphériques pour réussir la revitalisation du centre-ville. Exemples : Mener des études pré-opérationnelles sur des ilots à proximité immédiate du centre-ville pour anticiper les mutations (friche STAS, devenir anciennes EPHAD...). Accompagner la mutation du site Ondaine 2026.
- 15 actions décrivent les conditions permettant de renforcer la qualité globale du projet. Exemples : Gestion différenciée des espaces verts, recourir à l'urbanisme temporaire, recherche de foncier pour accueillir des équipements communaux et maillage des équipements...

## L'ESPACE PUBLIC AU CŒUR DES RÉFLEXIONS

Concernant les actions sur les espaces publics, repenser les usages de la place du Breuil et des rues du centre-ville, écrin de la vitalité commerçante, apparaît comme prioritaire. Les liaisons entre la place du Breuil et la gare, pôle multimodal majeur de l'Ondaine et son franchissement, pour mieux desservir les secteurs économiques en devenir situés au nord de la gare, ressortent également comme un axe majeur d'ouverture du projet urbain central vers un quartier à fort potentiel (Ondaine 2026 - PPA). Enfin, l'amélioration des connexions mode doux en direction de Firminy Vert et du site Le Corbusier depuis le centre-ville simplifierait les liens aux équipements du quotidien pour les habitants de ces deux secteurs et inciterait plus facilement les visiteurs du site UNESCO à pratiquer le centre-ville. Relier les quartiers et s'affranchir des ruptures spatiales ou sociales, c'est ce qu'on peut s'imaginer de mieux pour faire dialoguer la ville ancienne, la ville « moderniste » dont Firminy Vert est l'emblème et la ville productive, marquée par un patrimoine



## ZOOM 2

industriel à révéler. L'amélioration des espaces publics et son maillage, en veillant à placer l'utilisateur au cœur des préoccupations, a pour but de favoriser le bien-être en ville, que l'on y habite ou que l'on soit un visiteur occasionnel.

### VERS UN SCHÉMA DE MOBILITÉ COMMUNAL

L'ambition portée par la municipalité de favoriser une ville agréable à vivre, inspirée des principes de la ville du quart-d'heure qui permet de répondre aux attentes sociétales de proximité, ne se fera pas en concurrence avec les autres modes comme la voiture ou le bus. Pour cela, un schéma de mobilité à l'échelle de la commune est en cours de réflexion, il est un préalable nécessaire au plan guide et il inscrit Firminy dans une démarche communale forte, en résonance et en dialogue avec les projets métropolitains comme le plan vélo ou le PPA (Projet Partenarial d'Aménagement

Gier Ondaine Saint-Etienne) qui identifie plusieurs actions à Firminy notamment autour du pôle gare. Le schéma de mobilité était une des actions prioritaires identifiée en 2021, qui coïncide avec le souhait de la Métropole de mener un schéma communal de mobilité, au vu des nombreux enjeux de déplacements existants à Firminy. Il se concrétisera en 2022 et viendra ainsi alimenter le plan guide.

### UNE DÉMARCHE ENSEMBLIÈRE

Le groupe de réflexion composé de compétences variées a permis de bien articuler le projet aux projets déjà en place (Opah-RU, SPR..) et aux projets métropolitains (plan vélo, PDM de SEM, PLUi, PPA). Prenons juste pour exemple le plan cyclable communal qui se précise au fil des réflexions et qui constitue un atout



L'atelier « carte sur table » du 8 septembre 2021. Répartis en 3 groupes, les participants ont contribué dans un état d'esprit très participatif à la construction du plan d'action.

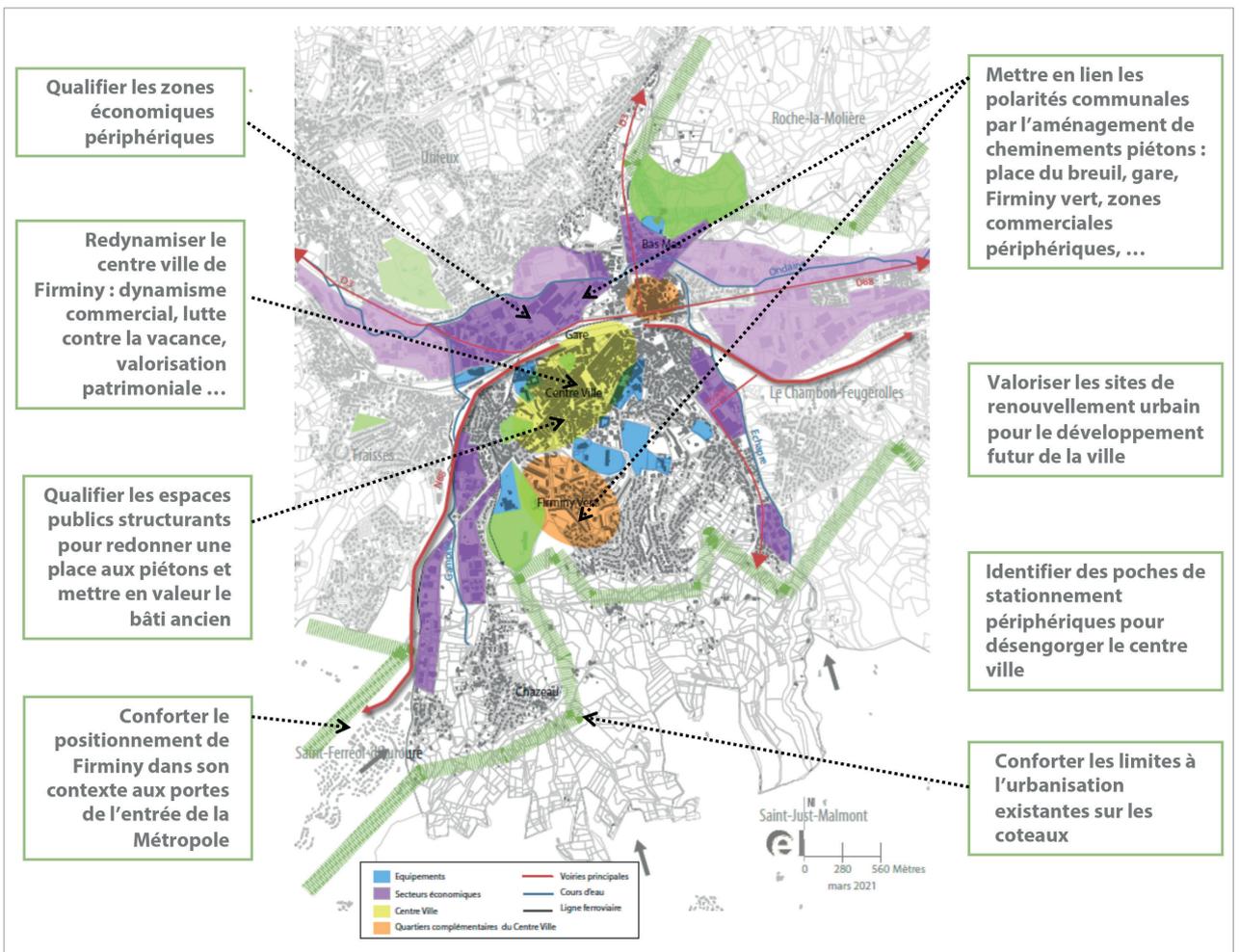
© epures

dans la bonne connexion des continuités cyclables du centre de Firminy avec les voies vertes de l'Ondaine (Plan Vélo métropolitain) et de la Haute-Loire. En cela, on peut dire que l'étude, qui n'est pas encore finalisée, est un très bon exemple d'articulation des politiques publiques en matière d'aménagement, de stratégie et de planification.

Les élus et les techniciens impliqués ont apprécié la façon dont le projet communal qu'ils construisent, alimente et est alimenté par les projets métropolitains. Cette démarche

participe aussi à une acculturation collective et à la construction patiente d'objectifs croisés entre certaines thématiques parfois difficiles à concilier (ville lente / ville rapide, économie et environnement...). Tout est donc bien engagé pour que cette étude, conduite sur deux années, permette à Firminy de poser les bases solides d'un projet urbain qu'elle pourra ensuite partager avec la population et décliner de façon opérationnelle.

**LE PREMIER SCHÉMA D'INTENTION RÉALISÉ AU DÉBUT DE LA MISSION (MARS 2021). UN EXEMPLE DE SUPPORT D'ANIMATION AUTOUR DUQUEL LES PARTICIPANTS ONT RÉFLÉCHI ET COCONSTRUIT LE FUTUR PROJET URBAIN COMMUNAL.**



Crédit photos : epures sauf mention



46 rue de la télématique  
CS 40801  
42952 Saint-Etienne cedex 1  
tél : 04 77 92 84 00  
fax : 04 77 92 84 09  
mail : [epures@epures.com](mailto:epures@epures.com)  
web : [www.epures.com](http://www.epures.com)

EPURES > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

